

# le peuple

Fondé en 1900

ORGANE DE LA CÔTE-DU-SUD

Série D, Vol. 2, No 38

Jeudi, 17 novembre 1966

MONTMAGNY

L'Islet - Bellechasse - Kamouraska

hebdomadaire

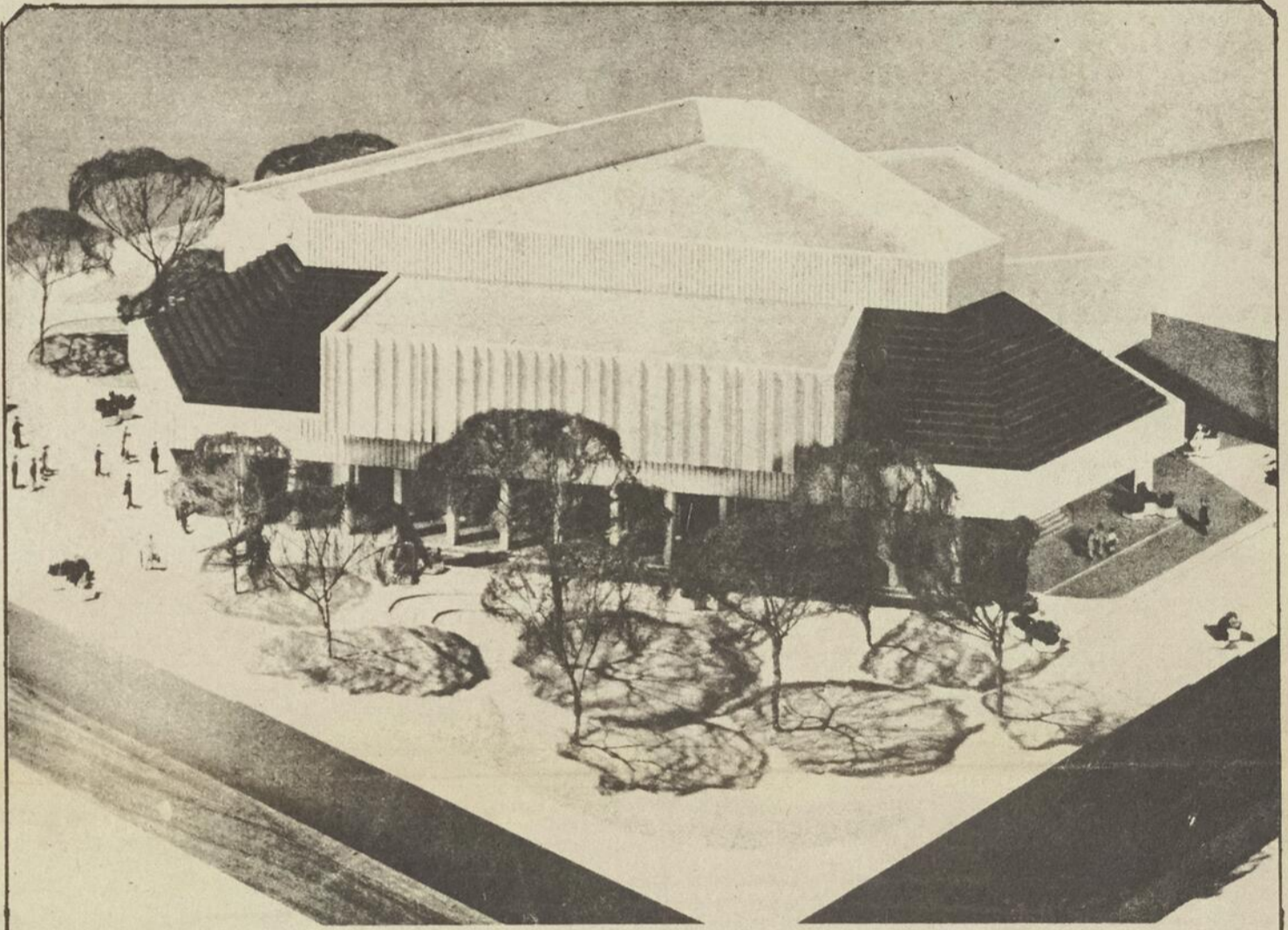
publié

le jeudi

10 ¢



Formation  
prochaine  
d'un  
comité  
de  
l'expo  
dans la  
Cité



LE JARDIN DES ÉTOILES sera érigé à proximité du Lac des Dauphins, dans la Ronde, le parc d'attractions de l'Expo 67, au coût de \$1,100,000. Cet édifice permanent servira à quatre usages différents: le matin, il servira de salle de réunion à des groupes de visiteurs;

en fin d'avant-midi, on y présentera des spectacles pour enfants; en fin d'après-midi, il deviendra le rendez-vous des adolescents pour se transformer le soir en cabaret international. L'édifice triangulaire est un projet de l'architecte montréalais Max Roth.



**PROMESSE OFFICIELLE DES BRIGADIERS** - C'est cette semaine qu'avait lieu la promesse officielle des brigades scolaires dans toutes les écoles de Montmagny. On voit ici l'échevin Roger Dallaire, représentant des autorités municipales, épinglant la badge du capitaine Jean Bouffard de l'école St-Thomas.

## Accident mortel à St-Roch des Aulnaies

LIGUE LAURENTIDE QUEBEC - RIVE SUD

## Les Bruins et Chez Roland font match nul dimanche

## Formation d'une commission d'enquête sur la santé et le bien-être social

Le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-Être social, M. Jean-Paul Cloutier, a annoncé aujourd'hui la formation d'une Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social.



Il a déclaré que le mandat confié à cette commission est très vaste. Le ministre a précisé que la Commission sera en effet tenue de faire une étude approfondie sur tout le secteur de l'hospitalisation, sur l'établissement de l'assurance maladie, sur les

mesures d'aide sociale et leur développement, sur les divers organismes dans le domaine de la santé et du bien-être social, sur les mesures d'hygiène et de prévention, sur les effectifs médicaux et paramédicaux, sur l'équipement, sur l'enseignement et sur la recherche.

Dans son travail, la Commission devra tenir compte des aspects sociaux, économiques et financiers de l'ensemble de la question ainsi que des besoins de la famille et des individus.

La Commission devra se mettre rapidement à la tâche et faire rapport au fur et à mesure de la progression de ses travaux. Elle devra soumettre un rapport final avant le 1er janvier 1968.

### LES TIMBRES DE NOEL COMBATTENT LA TUBERCULOSE ET LES



### AUTRES AFFECTIONS RESPIRATOIRES

OUVERT SEULEMENT LE SOIR de 7 h. à 11h.  
Du 17 novembre au 29 décembre inclusivement.

## BELMON REMBOURRAGE

## Réparations de meubles

Prop.: MARIUS BELANGER  
185, Ave de la Gare — Montmagny  
Tél.: 248-2771.

LUNDI, LE 21 NOVEMBRE

## Souscription annuelle du Prêt d'Honneur

La Société St-Jean-Baptiste de Montmagny organise sa Campagne du Prêt d'Honneur aux étudiants, lundi, le 21 novembre prochain.

La SSJB compte sur le concours empressé des étudiantes et des étudiants de Montmagny. Ils sont attendus nombreux au sous-bassement de l'église St-Thomas, lundi le 21 novembre prochain vers 6 h. 30 pour la grande collecte du Prêt d'Honneur.

La société compte sur la grande générosité de la population de Montmagny, et l'en remercie bien sincèrement à l'avance.

### BUTS

1- Obtenir pour nos étudiants, plus riches de talents que d'argent, des prêts pour leur faciliter la poursuite d'études spé-

cialisées.

2- Assurer l'avenir de toute une génération.

3- Former des professeurs pour répondre aux exigences actuelles et futures.

### MOYENS

Une seule source de revenus: la campagne-éclair annuelle qui sollicite chaque famille du diocèse. L'objectif est de \$1.00 par famille.

### RESULTATS

Permettre à tous les étudiants doués de choisir leur carrière

dans le champ d'action qui leur convienne.

### REALISATIONS

	Argents recueillis	Etu- diants	Montants prêtés
1961	\$6,909,06		
1962	\$8,770,72	73	\$24,000.00
1963	\$8,705,72	98	\$28,600.00
1964	\$8,705,72	125	\$40,150.00
1965	\$6,900.00	131	\$35,100.00

427 \$127,850.00

### BESOIN POUR 1966-67

\$15,000.00 pour garantir des prêts de \$75,000.00.



## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

SOMMAIRE DES ETATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 1966

### ACTIF

	1966	1965
Encaisse et autres disponibilités	\$ 69,428,449	\$ 58,951,026
Portefeuille	124,310,126	131,697,975
Prêts sur titres	24,821,183	8,110,469
Autres prêts	334,673,360	329,677,635
Immeubles	6,990,906	6,334,644
Lettres de crédit et autres éléments d'actif	8,197,034	8,335,592
	<u>\$568,421,058</u>	<u>\$543,107,341</u>

### PASSIF

Dépôts	\$536,117,814	\$511,625,881
Lettres de crédit et autres passifs	4,499,079	4,367,635
	<u>\$540,616,893</u>	<u>\$515,993,516</u>
Capital, réserve de prévoyance et bénéfices non répartis	27,804,165	27,113,825
	<u>\$568,421,058</u>	<u>\$543,107,341</u>

### ÉTAT DES PROFITS NON RÉPARTIS

Bénéfices d'exploitation de l'année	\$ 4,585,340	\$ 4,463,115
Provision pour impôts	2,320,000	2,260,000
Bénéfices nets	\$ 2,265,340	\$ 2,203,115
Dividendes	1,575,000	1,530,000
	<u>\$ 690,340</u>	<u>\$ 673,115</u>
Solde des bénéfices non répartis, exercice précédent	113,825	140,710
Total	\$ 804,165	\$ 813,825
Porté à la réserve de prévoyance	700,000	700,000
Solde des bénéfices non répartis au 31 octobre	<u>\$ 104,165</u>	<u>\$ 113,825</u>

Le Vice-président et Directeur général,  
LÉO LAVOIE

Le Président,  
J.-UBALD BOYER



## FIER PAPA?

La Sun Life offre plusieurs plans modernes qui intéressent particulièrement le nouveau papa. Que vous ayez besoin d'assurance sur votre propre vie, d'un revenu familial advenant votre décès ou de fonds pour garantir l'instruction de votre nouveau-né, vous constaterez que la Sun Life a la réponse à votre problème. Communiquez avec nous sans délai.

## René Adam

Trois-Saumons P.Q.  
Tél.: 247-5624

SUN LIFE DU CANADA  
COMPAGNIE  
D'ASSURANCE-VIE



## Remerciements du Dr Cajetan Gauthier maire de la Cité de Montmagny

Mes chers amis,

Conscient du témoignage que vous m'avez rendu lors de la dernière élection municipale, immédiatement au lendemain du scrutin je me suis attaqué à la besogne. Ce témoignage clair et précis me fait sans équivoque le représentant de chacun de vous et c'est au niveau de cette dimension que nous allons travailler ensemble.

Je vous remercie d'avoir voté en grand nombre, je félicite tous les nouveaux élus, c'est un plaisir de travailler avec eux et à vous, chers amis, vous tous qui m'avez choisi, vous tous qui m'avez apporté votre appui si spontanément et avec tant de désintéressement, je vous adresse l'expression de ma reconnaissance la plus profonde et soyez assurés que je vais mettre tout en oeuvre pour toujours être digne de votre confiance.



# EDITORIAL

## UN NOUVEAU-NÉ

Un nouveau-né nous échoit. Il a vu le jour à la dernière conférence fiscale et le suave Maurice Sauvé vient de le baptiser avec toute l'onction nécessaire.

Ce nouveau-né a reçu un nom et un prénom: Fédéralisme Démocratique.

C'est le petit dernier des "Fédéralisme", tous les autres ayant vieilli très rapidement et trépassé dans des circonstances pas toujours très catholiques.

Or donc, à la Chambre de Commerce de Montréal, M. Sauvé, ministre qui se voudrait aussi souriant que M. Jean-Luc Pépin, mais qui est plutôt renfrogné de nature, a expliqué sagement "que les gouvernements provinciaux, tout comme le gouvernement fédéral, sont chacun dotés de pouvoirs proportionnés à leurs fonctions et doivent chacun rendre compte à leurs électeurs respectifs de l'exercice de ces pouvoirs."

C'est bien dit, on en conviendra, bien que ça ne soit pas très clair, car les fonctions ne sont pas toujours bien définies et le gouvernement central a la fâcheuse tendance d'écarter la définition des autres pour ne s'en tenir qu'aux siennes propres, lesquelles font souvent bon marché de la Constitution.

Mais pour revenir au fédéralisme démocratique, il consisterait essentiellement en ceci: que les provinces taxent pour les services qu'elles accordent; qu'elles prélèvent les impôts dont elles ont besoin.

Cette fois, c'est vite dit, mais le principe tient.

Seulement, de l'avis même de M. Sauvé, un problème capital demeure: les champs de taxation des provinces correspondent-ils à leurs besoins et à leurs obligations présentes?

La réponse est non. Et M. Sauvé n'a nulle solution à offrir, si ce n'est le rapport de la Commission Carter, rapport dont tout le monde parle et dont personne n'a encore vu la première page.

Et c'est pourquoi Ottawa détient encore le bon bout du bâton: il a plus de revenus que de dépenses. Il a envahi des champs de taxation qui ne lui appartenaient pas en propre, il a accumulé des millions qu'il a ensuite distribués aux provinces pour s'apercevoir en fin de compte qu'il était en train de détacher le Québec du reste du pays par sa formule des programmes à frais partagés.

C'était l'époque du fédéralisme coopératif. Cette époque est révolue de l'aveu même de M. Sauvé. On lui substitue ce fédéralisme démocratique qui, jusqu'à nouvel ordre, étreint les provinces à la gorge, car elles n'ont manifestement pas toute la latitude de taxation qu'elles désirent, puisque leurs champs fiscaux (les impôts directs) sont occupés de moitié par le fédéral.

M. Sauvé souhaite une taxation démocratique. Quel brave homme! Qu'Ottawa commence par se démocratiser lui-même, se rationaliser, dirait Daniel Johnson.

Lucien LANGLOIS

MONTREAL-MATIN,

## COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au journal LE PEUPLE

pour une période de .....

Ci-inclus ..... en paiement de cet abonnement.

NOM .....

ADRESSE .....

Taux d'abonnement: Canada \$2.00 pour 1 an  
 \$5.00 " 3 "  
 E. Unis \$2.50 " 1 "

Retournez ce coupon à:

Journal "Le Peuple",  
 7, rue Du Peuple,  
 C.P. 128, Montmagny.

# le peuple

MONTMAGNY  
 hebdomadaire  
 publié  
 le jeudi

A la Rédaction:  
 André Collin  
 Thomas Tremblay

C.P. 128

ORGANE DE LA CÔTE-DU-SUD  
 DEPUIS 1900



Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



## Note du président J.M.C.

Les Jeunesses Musicales ne mourront pas, si l'encouragement tant attendu du public adulte nous est fourni.

Quoiqu'en pensent certaines personnes, les concerts sont de plus en plus à la portée de tous et nous avons espoir que ce point s'améliorera avec les années à venir.

C'est drôle que l'on commence seulement à s'inquiéter du sort de ce mouvement? Pouvons-nous

au moins espérer une dernière visite avant la disparition?

En tant que président, ce n'est pas mon intention mais tout dépendra du résultat du prochain concert.

Nous vous attendons le 22 novembre prochain. Faites-nous la surprise d'y assister nombreux.

J. P.

## Lettre ouverte

M. Denis Gaudreau,  
 Président de l'Association  
 des Anciens,  
 Montmagny

Monsieur le Président,  
 Messieurs,

Votre association vient de prouver encore une fois sa vivacité et son bel esprit de corps par une généreuse souscription remise à l'Ordre de St-Jean.

Dans le passé, vous avez rendu d'innombrables services à la population, soit par l'aide aux étudiants en différentes circonstances et aux parents par l'institution d'un prêt d'honneur pour venir en aide aux enfants désireux de poursuivre leurs études.

Aujourd'hui vous rendez encore de grands services à cette population en octroyant à différents corps publics de généreuses subventions leur permettant de continuer leur oeuvre. Grâce à cette générosité, il nous sera possible encore cet hiver d'opérer notre poste de secours à l'Aréna, endroit où nous avons un très grand nombre de soins à donner.

Au nom des officiers et membres de notre division, je vous remercie bien sincèrement de ce magnifique don ainsi que de l'amitié et l'encouragement que vous accordez à tous ces gens qui travaillent bénévolement pour le bien de l'humanité.

Respectueusement vôtre,  
 Surintendant de la Div. 202  
 de l'Ambulance St-Jean  
 à Montmagny  
 Marcellin Gamache.

## Jour du Souvenir

La direction de la Légion Royale Canadienne, L.S.E.B. Filiale Bernatchez No 150 de Montmagny, désire remercier sincèrement le Lieutenant-colonel J. Chouinard, C.D., Commandant du 6e Régiment d'Artillerie de Lévis, le major Laurent Bernatchez, Commandant de la 80e Batterie de campagne de Montmagny ainsi que leurs officiers et soldats, le Tambour-Major, M. Mélançon de la Fanfare du 1er bataillon du Royal 22e Régiment, ses musiciens et le Chef de Police de Montmagny, M. Laurent Couillard, ses policiers, de leur collaboration et l'aide apportée à l'occasion du Jour du Souvenir, dimanche dernier.

Nous tenons aussi à remercier M. André Collin, du journal LE PEUPLE et M. Gaston Boucher du Courrier de leur collaboration de M. Henri Miville Deschênes, président du poste CKBM de Montmagny, Mgr le chanoine Fernand Viel, P.D., curé de St-Thomas, Mme Amédée Bernier, qui représenta les mères de Montmagny en déposant une couronne en mémoire de ceux qui sont tombés au Champ d'honneur, M. Roger Blanchet, pharmacien, M. Laurent Normand, entrepreneur de pompes funèbres de même que ceux qui ont acheté des couronnes et coquelicots.

Voici les noms de ceux qui ont acheté une couronne pour déposer au Cénotaphe: Hon. Jean-Paul Cloutier, M.P.P., M. Jean Berger, M.P., La Cité de Montmagny, La Légion Royale Canadienne, Filiale Bernatchez No 150 de Montmagny, le Lieutenant-Colonel J. Chouinard, C.D., de Lévis, la 80 Batterie de Campagne de Montmagny, M. André Rousseau, industriel de St-Jean Port-Joli, MM. Bertrand, Raoul et André Roy de Montmagny, Mme Jean-Pierre Dion, de Montmagny, M. René Jacques, de Montmagny, M. Vincent Frégeault, le Cercle Elise Blouin des Filles d'Isabelle, Conseil 2634, des Chevaliers de Colomb de Montmagny, M. Louis.-O. Roy, président des Industries Roy Ltée, Canadian Celanese Co. de Montmagny, M. Rosario Boulet, président de "Biscuits Montmagny Inc.", M. Roger Blanchet, pharmacien, M. Guy Blouin, Universel 5-10-15 Enr., M. Jean-Paul Léveillé, prop. "Salon du Meuble Enr. de Montmagny, M. Amédée Proulx, "W. Proulx", M. Guy Bélanger, rep. de Molson Lévis Ltée, Jules Côté, de Lévis, M. Vincent Samson, rep. de la Cie Labatt Ltée de Québec, Georges Labrecque Ltée, représenté par M. Roger Brisson de la Cie O'Keefe de Québec.

A tous, sincère merci.

Par: La direction de la Légion Royale Canadienne, Filiale Bernatchez, Montmagny.



LA RUSSIE A L'EXPO — On prévoit que le pavillon de l'U.R.S.S., l'un des plus spectaculaires de l'Expo, et l'un des plus vastes aussi, attirera d'innombrables visiteurs. Sa superficie intérieure utilisable sera de 160,000 pieds carrés. Ses murs extérieurs sont en panneaux de verre, suspendus à un toit cantilever largement étalé, d'une superficie totale de 100,000 pieds carrés, et où 1,000 automobiles pourraient trouver place.

# La Cité recommande la construction d'un viaduc

Les membres du nouveau conseil municipal de la Cité de Montmagny ont adopté une position ferme vis-à-vis du problème de la traverse à niveau de la 4<sup>ème</sup> Avenue ou une tragédie entraînerait la mort de quatre personnes dernièrement.

Dans une résolution non équivoque, le Conseil municipal prie les autorités du Canadien National de construire IMMEDIATEMENT, sans aucun délai, un viaduc pour enjamber la voie ferrée dans le prolongement de la 6<sup>ème</sup> Avenue. De plus, ils demandent de fermer la traverse à niveau de la 4<sup>ème</sup> Avenue dès le parachèvement du viaduc.

De nombreuses raisons sont données pour appuyer cette demande aux autorités des Chemins de Fer Nationaux, parmi lesquelles on cite deux tragédies, survenues depuis les dernières années. Pour suggérer le prolongement de la 6<sup>ème</sup> Avenue, nos édiles s'appuient sur le fait qu'une sortie de la Transcanadienne est prévue à cet endroit et également sur la situation du parc industriel qui longera le côté de cette route.

## RESOLUTION NO 186

Voici le texte exact de la résolution:

ATTENDU que depuis 1958 des pourparlers sont en cours avec le Canadien National pour l'amélioration du passage à niveau de la 4<sup>ème</sup> Avenue;

ATTENDU que des enquêtes ont été faites par le Canadien National et le Ministère des Transports à plusieurs reprises;

ATTENDU que ces enquêtes révèlent que l'amélioration de la traverse à niveau de la 4<sup>ème</sup> Avenue était à peu près impossible à cause de l'existence de quatre voies à cet endroit;

ATTENDU qu'au cours des dernières années les discussions ont porté sur le déplacement de la traverse de la 4<sup>ème</sup> Avenue vers la 5<sup>ème</sup> Avenue;

ATTENDU que les plans de la route transcanadienne ont été déposés;

ATTENDU qu'à la suite de ces plans, il appert que le déplacement du passage à niveau de la 4<sup>ème</sup> Avenue à la 5<sup>ème</sup> Avenue s'avère inefficace;

ATTENDU que pour faciliter le service routier en concordance avec les rues de la Cité de Montmagny et la route transcanadienne, il y a lieu de déplacer cette traverse dans le prolongement de la 6<sup>ème</sup> Avenue;

ATTENDU que la construction de cette traverse dans le prolongement de la 6<sup>ème</sup> Avenue est devenue un priorité essentielle dans la Cité de Montmagny, surtout à la suite des deux accidents mor-

tels survenus depuis quelques années et plus spécialement à la suite du dernier accident qui a provoqué le décès de quatre personnes;

ATTENDU que la Cité de Montmagny ne peut, en aucune façon accepter la construction de nouvelles traverses à niveau à cause de la rapidité des trains qui traversent Montmagny;

ATTENDU que la seule solution raisonnable s'avère être la construction d'un viaduc pour enjamber la voie ferrée dans le prolongement de la 6<sup>ème</sup> Avenue;

ATTENDU que la construction de ce viaduc relève exclusivement du Canadien National;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité de prier les autorités du Canadien National de:

1o- Construire immédiatement, sans aucun délai, un viaduc pour enjamber la voie ferrée dans le prolongement de la 6<sup>ème</sup> Avenue.

2o- Dès le parachèvement de ce viaduc, de fermer sans délai la traverse à niveau de la 4<sup>ème</sup> Avenue.

3o- Transmettre copie de cette résolution aux autorités du Canadien National, au Ministère des transports du Canada et au Ministère de la Voirie de la Province de Québec.

Adopté.

## FIANCES



Economisez 50 à 60% sur votre bague à diamant.

Modèles nouveaux

Assurance gratuite

## BOCADO

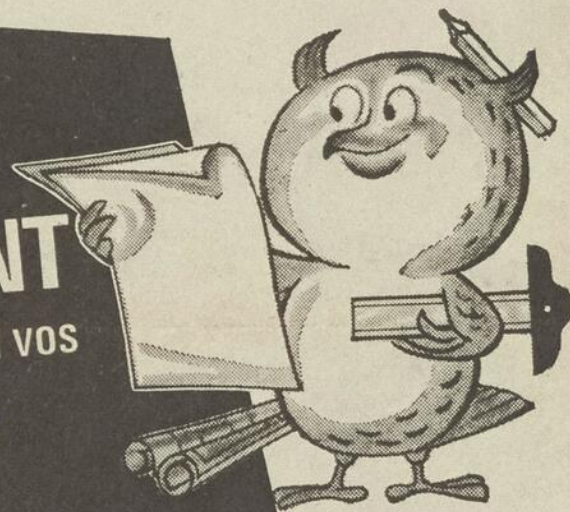
Raymond Côté, prop.

98, St-Thomas 248-3302



**CHAMBRE DE COMMERCE** - Les membres de l'exécutif de la Chambre de Commerce de Montmagny entourent le maire Cajetan Gauthier à l'occasion de la réunion plénière de cet organisme qui se tenait au Centre Civique dimanche dernier. Le maire a demandé la collaboration de la Chambre sur deux principaux points, la crise du logement et la formation d'un comité d'accueil pour les visiteurs au cours de l'Expo 67.

**C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT PRÉPARER VOS PROJETS D'HIVER!**



**Vous avez certainement des petites choses à faire réparer à la maison:**

plomberie, appareils ménagers, meubles à rembourrer, installation

électrique, air climatisé, matériel de jardinage, moteur de bateau, etc...

etc... Si vous êtes prévoyants, vos projets d'hiver sont déjà établis et vous

allez faire faire vos réparations pendant la saison froide. Tout sera à votre

avantage et vous gagnerez du temps car en hiver les corps de métier

ne sont pas surchargés comme au printemps ou en été.

Pour les travaux importants, vous pourrez bénéficier d'un prêt à faible taux

d'intérêt en vertu de la loi nationale de l'habitation pour l'amélioration

des maisons. Renseignez-vous auprès de votre banque.

**Chacun est heureux quand tout le monde travaille.**

Consultez le Centre de Main-d'œuvre du Canada près de chez vous.

Publié avec l'autorisation de l'honorable Jean Marchand, Ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

## SERVICE GRATUIT

du dosage de prélaits, tapis ou tulle achetés de

**Bertrand Blanchard**

151, 11<sup>e</sup> Rue — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant.

Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 248-1555

# MAGASINEZ À MONTMAGNY

**Centre d'achats communautaire**  
où vous trouvez de tout, selon vos goûts

**Bienvenue à Montmagny**  
du 20 nov. au 3 déc. 1966  
au Palais du Commerce à l'exposition de Montmagny

**BÉNÉFICIEZ**  
de nombreux et avantageux spéciaux

chez les maisons d'affaires,  
membres de  
**Montmagny,**  
**Centre d'Achats**  
**Communautaire**

Jusqu'à samedi le 19 novembre,  
visitez  
l'Exposition de Pièces d'Antiquités,  
au Palais du Commerce  
à l'Exposition de Montmagny.  
Heures des visites:  
de 8.00 p.m. à 10.00 p.m.

**GAGNEZ**

- Une cuisinière électrique
- Un réfrigérateur
- Une sècheuse
- Un chauffe-eau au gaz propane

En déposant vos preuves  
d'achats chez les maisons  
d'affaires membres de la  
campagne: "MONTMA-  
GNY, CENTRE D'A-  
CHATS COMMUNAU-  
TAIRE".

Attribution le 25 février 1967

## MEMBRES (liste partielle)

ACHETEZ OU BÉNÉFICIEZ DES SERVICES DES MAISONS D'AFFAIRES SUIVANTES:

<b>PHARMACIE BERGERON</b> La pharmacie de toute la famille 93, rue St-Jean-Baptiste est.	<b>CHEZ NICOLE ENR.</b> Confection pour dames 68, rue St-Jean-Batiste est.	<b>MERCERIE CHEZ GEORGES</b> La mercerie de l'homme très bien vêtu. 101, rue St-Jean-Baptiste est.	<b>QUINCAILLERIE JULES ROUSSEAU</b> Dépositaire peinture C.I.L. 234, Avenue de la Gare.
<b>IMPRIMERIE BERNIER &amp; FILS ENR.</b> Impressions de luxe et commerciales de tous genres 74, Avenue St-Magloire.	<b>MAGASIN HANDY-ANDY</b> Accessoires d'automobiles 8, Boulevard Taché est.	<b>SYNDICAT DU MEUBLE</b> Spécialiste dans la pose de tuiles, tapis et prélaris 90, rue St-Louis.	<b>BOUTIQUE DE L'ADOLESCENTE</b> De tout, pour la jeune fille. 71, Avenue de la Gare.
<b>SALON ESTHETIQUE</b> Soins pour votre beauté, mesdames 11, rue St-Louis.	<b>J.A. GAGNON CHAUSSURES</b> Chaussures au goût de toute la famille 97, rue St-Louis.	<b>MAGASIN CO-OP</b> Qualité - Service - Bas prix 37, avenue Ste-Brigitte.	<b>CHABOT AUTO INC.</b> Dépositaire FORD-MERCURY SERVICE et SECURITE Route Trans-Canada.

## Remise des lettres patentes à la ville de L'Islet

La nouvelle ville de L'Islet se verra remettre officiellement ses lettres patentes au cours d'une cérémonie qui se déroulera dimanche après-midi. On profitera également de l'occasion pour procéder au dévoilement des Armoiries et pour inaugurer une réalisation de la municipalité, son usine de filtration.

invités auront le loisir de la visiter par la suite.

C'est à 4 heures qu'aura lieu la remise officielle des lettres patentes décrétant le statut de Ville pour L'Isletville. Les armoiries seront également dévoilées à ce moment.

A la suite de la remise des lettres patentes, plusieurs personnalités prendront la parole parmi lesquelles M. le maire Odilon De Ladurantaye, de la nouvelle ville, M. le curé et d'autres.

Un vin d'honneur sera ensuite servi à 5 h.30 et après une période de temps libre pour le souper, une grande soirée populaire viendra clore les activités de cette journée qui aura été bien remplie.

Le programme de la journée débutera à 2 h. 30 de l'après-midi et il sera très chargé par la suite. A ce moment de l'après-midi, les invités se réuniront à la salle des Chevaliers de Colomb d'où l'on partira pour se rendre à l'usine de filtration.

A 3 heures, M. le curé de la ville de L'Islet procédera à la bénédiction de l'usine et tous les



**ROTARY-MONTMAGNY** - Le Club Rotary de Montmagny recevait la semaine dernière la visite de M. Harold S. Hooper, gouverneur de district, lors d'un dîner hebdomadaire qui s'est déroulé au Manoir des Erables. Le distingué visiteur fut présenté par le président local, M. Viateur Duchaine et remercié par M. Jos. D'Avignon. Sur la photo on reconnaît dans l'ordre habituel, MM. Jean Parent, Harold S. Hooper et Viateur Duchaine.

## Hausse des prix des coupes de cheveux

Le public de la Cité de Montmagny n'a pas été épargné en ce qui regarde la coupe de cheveux tant pour hommes que pour dames, puisqu'à partir du 6 décembre, il en coûtera \$0.25 de plus, pour vous messieurs et vous mes-

dames pour une visite chez le coiffeur.

C'est ce que nous apprenait cette semaine, M. Jean-Yves Ruel, publiciste de l'Association des Coiffeurs pour dames et messieurs des comtés de Montmagny,

L'Islet et Bellechasse.

La hausse des taux, quoique moins importante, touchera également les enfants. Ceux-ci devront déboursier \$0.05 de plus pour une coupe de cheveux.

A l'instar de la Cité de Montmagny, les paroisses des comtés de Montmagny, L'Islet et Bellechasse devront subir une hausse sur plusieurs items.

## M. Adolphe Corneau meurt subitement

Un citoyen avantagement connu de Montmagny, M. Adolphe Corneau est décédé subitement samedi soir alors qu'il assistait aux manifestations de la Journée Colombienne à la salle du Conseil 2634 des Chevaliers de Colomb de Montmagny.

M. Corneau qui était âgé de 66 ans et 6 mois avait occupé les fonctions de chef de la police de Montmagny durant une quinzaine d'années. Il avait de plus été membre du Conseil municipal de la Ville de Montmagny durant un terme.

Le regretté disparu avait épousé en première noce feu dame Jeanne Gagné et en seconde noce dame Eva Bernier.

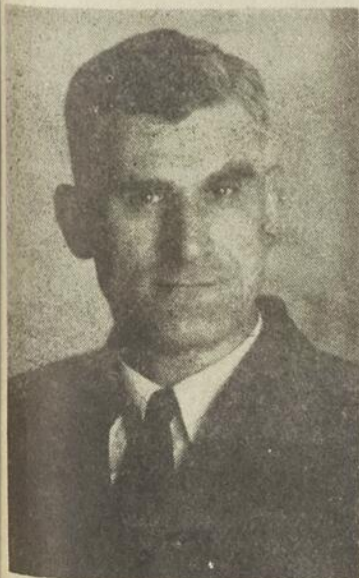
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Mlle Gemma Corneau, M. et Mme Léandre Corneau (Cécile Gaudreau), M. et Mme Roger Corneau (Thérèse Bolduc), M. et Mme Robert Corneau (Huguette Martineau), M. et Mme Marcel Corneau (Aline Couillard), Mlle Jeannine Cor-

neau, M. et Mme Clément Corneau (Pierrette Côté), Mlle Louise Corneau et M. Roland Corneau.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 16, à 10 hres, en l'église de St-Thomas de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand de Montmagny.

A la famille que le deuil afflige LE PEUPLE offre ses plus sincères condoléances.



M. Adolphe Corneau

### TIMEX



Pour garçons et filles

**\$7.77** et plus

Montres Rolex - Accutron  
Bulova - Waltham - Tudor  
Genève - Bocado - Gladstone  
17 pierres - \$14.95 à \$300.00

### BOCADO

Raymond Côté, prop.

98, St-Thomas 248-3302

# LP

PROUVEZ LE MIEUX est synonyme de

## LEMIEUX & PROULX INC.

Case Postale 11 - 47 est, rue St-Jean-Baptiste - Montmagny

GROS et DETAIL

Bois - matériaux de construction en général

Téléphone:  
248-3400

Entreposage de fourrure

Réparation - Lustage - Nettoyage par procédé "Hollander"

Quincaillerie  
Ferrermerie  
Plomberie  
Peinture  
Tapisserie  
Vaisselle  
Vitres  
Cadeaux

## en vacances



### EN TOUTE OCCASION



### EN AFFAIRES



## LE monde À VOTRE

### PORTÉE



## L'INTERURBAIN, un service de QUÉBEC-TÉLÉPHONE



## Claude Ouellet, soprano, en vedette mardi soir au J.M.C.

Pour leur second concert de la saison, les Jeunesses Musicales ont le grand avantage de pouvoir présenter à leurs membres et à tous les amateurs de belle musique une jeune cantatrice CANADIENNE d'un très rare talent. Il s'agit de Claude Ouellet, soprano, native de la région du Lac St-Jean, qui a connu de nombreux succès depuis ses débuts. Elle sera accompagnée par un autre Canadien-Français qui est à se tailler une réputation enviable à travers tout le Canada, Gaston Brisson.

Le concert aura lieu au Cinéma Taché, mardi soir, le 22 novembre. Les billets se vendront à l'entrée.

### CLAUDE OUELLET

Née à Dolbeau, Lac St-Jean en 1940, Claude Ouellet fut initiée très jeune à la musique. Elle s'inscrivit dès l'âge de quinze ans

au Conservatoire de Musique de Québec où elle fit ses études de chant avec Ria Lensens, Diana Maria Narici, Raoul Jobin et Guy Lepage.

En 1960, elle est lauréate des Matinées Symphoniques de Québec. En 1963, elle est lauréate du Festival Concours des Jeunesses Musicales dans la région du Lac Saint-Jean.

L'année suivante elle obtient le premier prix de chant du Conservatoire de Québec sans compter plusieurs médailles pour ses études dans les matières théoriques.

Claude Ouellet est lauréate du Grand Prix d'Europe ce qui lui permit de poursuivre ses études au Conservatoire de Genève où elle se mérita le Premier Prix de Virtuosité. Rentrée depuis peu au pays, Claude Ouellet s'est fait entendre à plusieurs occa-

sions à la radio et à la télévision d'état, notamment à l'"Heure du Concert", au programme "Réci-tal" et à plusieurs autres concerts dirigés par Sylvio Lacharité. Claude Ouellet se dirige présentement vers l'opéra.

### GASTON BRISSON

Né à Pointe au Père, Province de Québec, le 5 décembre 1940, Gaston Brisson poursuit ses études classiques à Bathurst au Nouveau-Brunswick où il commença l'étude du piano à l'âge de 12 ans et demi avec le Révérend Père Maurice Leblanc c.j.m. Il étudia successivement avec M<sup>lle</sup> demoiselle Viola Burke et avec M<sup>lle</sup> Madame Hector Poirier. Gaston Brisson faisait déjà à cette époque que les arrangements pour la chorale du collège. Il faisait également partie de l'harmonie composée par le premier flûtiste. Il était également organiste.

Du 19 au 25 nov.

**LAFONTAINE**

★ À L'AFFICHE ★

DEUX DANGERS ! DEUX FEMMES ! DOUBLE ANIMATION !

DOUBLE JAMES BOND

PROGRAMME DOUBLE

TOU-T ÉTOILE



FESTIVAL "JAMES BOND"

## Le souper annuel des anciens aura lieu samedi

Le grand souper annuel de l'Association des Anciens du Collège Montmagny Inc. aura lieu samedi soir à la salle des Chevaliers de Colomb sur l'Avenue Ste-Elisabeth.

Le souper marquera l'ouverture des activités de l'Association pour la saison 1966-1967 qui promet d'être bien remplie.

Un cocktail sera servi aux membres avant le souper dont le principal comprendra de la dinde et des fèves au lard. On profitera pour renseigner les membres sur les dons faits par l'association durant l'année écoulée.

L'orchestre Messervier de Montmagny fera les frais de la musique durant la soirée, faisant alterner danses canadiennes et modernes. M. André Collin agira comme maître de cérémonies. De plus, l'Association s'est procuré un permis de la régie pour toute circonstance.

Tous les Anciens et leurs amis sont invités à participer à cette rencontre amicale ou il sera possible de discuter des activités qui pourraient être faites au cours de l'année.

L'entrée et la participation seront gratuites pour tous les membres possédant leur carte en règle pour l'année 1967. Les autres membres pourront profiter de l'occasion pour renouveler la leur au coût de \$1.00.

Pour tous les autres, le prix d'entrée est fixé à \$1.00 par personne. Ce prix d'entrée donne droit au cocktail, au souper et à la soirée de danse qui suivra.

Le nombre de cartes a dû être limité à cause du prix très bas. Il en reste encore quelques-unes de disponibles. On peut s'en procurer en s'adressant à l'un des directeurs de l'Association ou en voyant le président, M. Denis Gaudreau.

## Un rallye automobile se déroulera dans la région dimanche après-midi

Une trentaine d'équipes rivaliseront d'adresse dimanche prochain alors que se déroulera dans la région une randonnée sécuritaire automobile (rallye).

Réalisé conjointement par l'Association C. B. de la Côte-du-Sud (radio-amateur) et l'Association de Campisme de Montmagny, cet événement sportif est une première expérience qui pourrait conduire à un rallye d'envergure provinciale le printemps prochain.

Le comité qui a été formé pour mener à bien ce rallye se compose de MM. Roger Morin, Jean-Claude Coulombe, Philippe Chabot, Raymond Blais et Jean-

Louis Morin de l'Ass. C.B., et MM. Réal Laberge et Thomas Tremblay de l'Ass. de Campisme.

Les concurrents auront à suivre un tracé qui mettra à l'épreuve leurs connaissances des lois de la circulation, leur habileté à se déplacer en automobile et leur bon jugement. Il ne s'agit aucunement d'une course contre la montre.

Un rallye automobile c'est avant tout un travail d'équipe, c'est-à-dire qu'en plus du pilote, il faut également un bon navigateur. C'est à ce dernier que revient la tâche de résoudre tous les problèmes qui se poseront durant le parcours. Un bon navigateur veut dire une bonne

performance.

Le départ du rallye se fera sur les terrains de l'aréna à 1 h. 30 précise et les concurrents prendront la route à intervalle de 2 minutes. Auparavant ils auront à faire vérifier leur véhicule et à recevoir les dernières instructions. C'est pourquoi, la direction du rallye leur demande de se rendre sur le terrain vers midi

Les participants à cette randonnée sécuritaire, se recrutent parmi les membres des deux associations organisatrices et ils ont jusqu'à ce soir pour s'inscrire, en s'adressant à M. Jean-Claude Coulombe, 6, Ave Fournier, Tél.: 248-3947.

# JAMES BOND

**"BONS BAISERS DE RUSSIE"**  
**SEAN CONNERY**

**"JAMES BOND contre DOCTEUR NO"**  
**SEAN CONNERY**  
**URSULA ANDRESS**

**2 films en couleur**



C'EST ELLE qui le mènera aux abords d'un îlot du crime où règne en maître un certain Dr. No.

# 007



**MONTMAGNY**

Le 27 octobre est né Joseph, Vincent, Yves, fils de M. et Mme André Normand (Lise Marchessault). Parrain et marraine, M. Vincent Marchessault et Mme Marie Auger.

Le 1 novembre est né Joseph,

Richard, Mario, fils de M. et Mme Roland Fiset (Laure Boulet). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Boulet.

Le 9 novembre est née Marie, Jeannette, Anne, Nicole, fille de M. et Mme Louis-Dollard Fournier (J. d'Arc Coulombe). Par-

rain et marraine, M. et Mme Joseph Poirier.

**ST-JEAN PORT-JOLI**

Le 6 novembre est né Wilson, fils de M. et Mme Roger Bourgault. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Bourgault.

**ST-PAMPHILE**

Le 7 novembre est née Ginelle, fille de M. et Mme Antonio Chabot. Parrain et marraine, M. Adrien Gagnon et Mlle Lucie Gagnon.

Le 6 novembre est né Stephen, fils de M. et Mme Charles Leblanc. Parrain et marraine, M. et Mme Marc-Aurèle Leblanc.

**DECES ET FUNERAILLES**

**MME LAVAL DUMAS**

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, est décédée le 9 nov. à l'âge de 48 ans et 3 mois, dame Anita Langlois épouse de M. Laval Dumas.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants, Vincent, Alain et Murielle Dumas.

Les funérailles eurent lieu samedi le 12 novembre à 10 hres en l'église de St-Thomas de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la maison Laurent Normand, Montmagny.

**M. JOSAPHAT SIMARD**

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, est décédé le 10 novembre 1966, à l'âge de 63 ans et 11 mois, M. Josaphat Simard époux de dame Bernadette Beaudoin.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Noël Simard (Marie-Paule Deschamps) et Mlle Raymonde Simard.

Les funérailles eurent lieu samedi le 12, à 2 h. 30, en l'église de St-François de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la maison Laurent Normand, Montmagny.

**Décès de**

**M. Gaudias Bernier**

A l'Hôpital Notre-Dame de Lourdes, le 26 octobre, est décédé à l'âge de 69 ans et 10 mois, M. Gaudias Bernier, époux de Dame Sylvina Proulx.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants gendres et belles-filles: M. et Mme Georges-Henri Gaudreau (Alice Bernier), M. et Mme Charles-Eugène Bernier (Thérèse Gaudreau) et sa fille adoptive, M. et Mme Ernest Messervier (Clara Noël); ses frères et belles-soeurs: Mme Maxime Bernier, M. et Mme Edouard Bernier, M. et Mme Mathias Bernier, M. Ulric Bernier, M. Sigefroid Bernier, de Montmagny, et Mme Honoré Bernier de Québec; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Odilon Proulx de Louiseville, M. et Mme Walestan Proulx, M. et Mme Charles Proulx, Mme Georges Lalonde, M. et Mme Jacques Larivière, M. Roland Proulx, M. Arsène Proulx, Mlle Adrienne Proulx, tous de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu, lundi le 31 octobre, en l'église St-Thomas de Montmagny et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.

**M. LUCIEN HUDON**

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 8 novembre, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Lucien Hudon, époux de dame Irène Gaudette.

Les funérailles eurent lieu au Cap St-Ignace, vendredi, le 11 novembre à 10 h. 30.

**MME ARSENE BOURGAULT**

A St-Jean Port-Joli, le 4 novembre, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Philomène Dumas, épouse de M. Arsène Bourgault.

Les funérailles eurent lieu à St-Jean Port-Joli, mardi, le 8 novembre à 10 hres.

**M. LUDGER SANTERRE**

A l'hôpital de Rivière-du-Loup, le 6 novembre à l'âge de 93 ans, est décédé M. Ludger Santerre.

Les funérailles eurent lieu à St (Suite à la page 12)

**REJEAN BOULET**

B.A., LL.L.  
AVOCAT

125, St-Thomas, Montmagny, Coin St-Jean-Baptiste, Bureau Jules Paré.  
Bur. 248-3954 Rés. 248-0410

**Me Guy BERTRAND**

B.A., LL.L.  
Avocat-Procureur  
Edifice Banque Provinciale  
Montmagny, P.Q.  
Tél.: 248-1622 — C.P. 1261  
Bureau à Montmagny  
Vendredi après-midi  
Bur. à Québec - Tél.: 529-3389  
Rés. Québec - Tél.: 653-7452

Téléphone: 248-1072

**Robert DAVELUY**  
B.A., LL.L.,  
Avocat-Procureur  
Rue St-Jean-Baptiste  
Montmagny  
(Edifice Allard)

**Marcel Montminy**

Dessinateur Ind. Diplômé  
Pour faire, refaire, imprimer ou photographier des plans de tous genres.  
Montmagny - Tél.: 248-2440  
La Pocatière - Tél.: 856-2066  
C.P. 873.

**YVES PARE**

Architecte

D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.  
- M.I.R.A.C. -

Edifice Blanchet - Montmagny  
116, Ave de la Gare.  
Tél.: 248-3610

**Marcel Ruelland**

DIRECTEUR DE  
FUNERAILLES

Ambulance et corbillard  
CADILLAC  
SERVICE JOUR ET NUIT  
Tél.: 248-1363, De la Fabrique

**Laurent Normand**  
Directeur de Funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT  
d'ambulance et corbillard  
Cadillac.

26, St-Louis - Tél.: 248-0545  
MONTMAGNY

**Viateur CARON, Enr.**

- Pièces et accessoires d'automobiles.
- Distributeur Good Year.

500, Trans-Canada,  
Téléphone: 248-2619  
Montmagny

Tél.: 248-1126

**BERNATCHEZ & PROULX**  
EVALUATEURS

- Evaluation municipale
- Evaluation en général
- Péréquation scolaire
- Expertise en expropriation

75, rue de l'Anse Montmagny 475, Blvd Taché est, Montmagny

**COULOMBE & FRERE**

Horloger - Bijoutier

Vendeur autorisé

Valgine

Vente et réparation

18, 9e Rue et 31 St-Edouard, Montmagny

Tél.: 34601

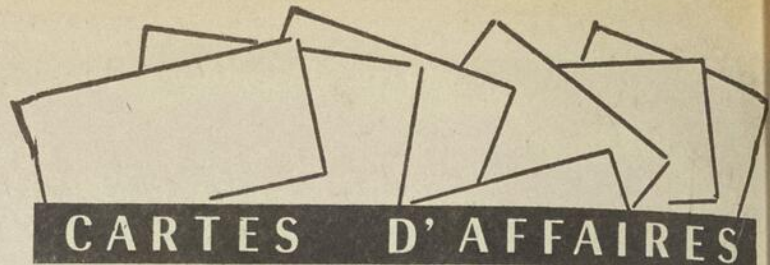


ALYRE

CARBONNEAU

VENTE - INSTALLATION  
Réparations de Radios et TV.

ST-FABIEN DE PANET



**CARTES D'AFFAIRES**

**"Bou langer, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."**

Maurice Bou langer, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.  
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.  
Raymond Kirouac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.  
G. Beaulieu B.A., M.S.C., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.  
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.  
Lionel Daigle, B.A., C.A. Marcel Samson, B.A., M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES - CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955  
Case Postale 97, Haute-Ville

500 est, Grande-Allée  
QUEBEC 4.

**"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."**

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.  
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.  
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.  
Gaston Bérubé, M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.  
Roland Pouliot, M.S.C., C.A. Hugues Dion, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES - CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 248-1303 54, Rue St-Magloire  
Montmagny, P.Q.

Bureaux: Montmagny - Rivière-du-Loup - Matane.

Rés. 248-0907 **ASSURANCES** Bur. 248-1202

"La Laurentienne"  
Assurance sur la vie  
Jean-Marie PROULX

Feu, Automobiles,  
Responsabilités, Accident  
HEBERT & PROULX, Enr.

MONTMAGNY 86, DE LA GARE.

**MERCIER & GARANT**

Avocats procureurs  
Yvon Mercier Réal Garant  
B.A.L.L.L. B.A.L.L.L.  
68 rue du Palais de Justice.  
Tél.: 248-0194  
Montmagny

**Me Jules PARE, C.R.**

AVOCAT-PROCUREUR  
Edifice Banque Provinciale  
Rue St-Thomas,  
MONTMAGNY, P.Q.  
Tél.: 248-3954

**Alex. Chouinard, C.R.**

— Avocat —

60 rue St-Louis  
Tél.: 248-2948  
MONTMAGNY

Tél. Bur.: 248-1183

Rés.: 248-0147

**Denis GOBEIL, LL. L.**  
AVOCAT

34, rue de la Gare  
Montmagny

Installations et réparations  
électriques  
Travail de tous genres  
en électricité  
**ROGER PROULX**  
ENT.-ELECTRICIEN

87, rue Ste-Brigitte-Nord  
Tél.: 248-0970 Montmagny

**Gonzague BELANGER**  
B. A. LL. L.  
NOTAIRE

Tél. bur.: 248-2592  
Rés.: 248-1096  
32, rue St-Thomas  
Montmagny

**Jean-Paul CLOUTIER**  
B.A., L.S.C.

Licencié en Sc. commerciales

**J. Maurice CLOUTIER**  
B.A., LL.L.

Notaire

**ST-PAUL, Co. Montmagny, P. Q.**

Gaston CLOUTIER  
Industriel

Guy CLOUTIER  
Courtier d'assurances

**ROBERT DESPRES**

INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Montmagny

Edifice Blanchet  
116, Ave de la Gare.

Tél.: 248-0622 - Rés. 248-0653

# Le Club Lions de La Pocatière reçoit sa charte

Plus de deux cents convives et invités d'honneur ont assisté à un souper et une réception au cours desquels M. Cuth S. David de Sept-Iles a procédé à la remise officielle de la charte d'affiliation à l'organisme international du club Lions de La Pocatière.

Le maire de la ville de La Pocatière, le Dr Gérard Dallaire, a souhaité la bienvenue aux nombreux visiteurs d'une dizaine de clubs extérieurs qui s'étaient rendus à La Pocatière à l'occasion de la remise de la charte d'affiliation. Une réception civique se tenait au nouveau Centre Culturel de La Pocatière à ce moment.

Un banquet fut ensuite servi. Il fut animé de chants joyeux, marquant cette célébration de l'affiliation définitive du club local à la grande famille internationale de l'association des Lions.

Le document a été remis au président-fondateur du club, M. Laurent Lavoie, par le gouverneur du district A-10, M. Cuth S. David, qui a déclaré que toute la population de La Pocatière ne pourra que retirer des avantages précieux de la présence et des efforts des hommes dévoués au service de leurs concitoyens, que constitue toujours un club Lions, dans quelque endroit que ce soit, comme c'est le cas pour 18,500 localités réparties dans 125 pays et groupant les quelque 723,000 membres du lionisme international.

M. Lavoie s'est dit heureux d'ajouter à la plus vaste association de clubs de service au monde l'affiliation de l'équipe d'hommes

dynamiques et clairvoyants, qui ont rendu possible la fondation du groupement local, qui compte déjà trente-deux membres.

La manifestation a été animée par un groupe de membres du club-parrain de Rivière-du-Loup que dirigeaient M. Gaby Allard, président, et M. Normand Beau-lieu, animateur.

Les invités d'honneur qui ont été invités à prendre la parole, sont: le conseiller Rosaire Lévesque qui représentait le maire Gérard Dallaire, le député de Kamouraska, M. Adélaré D'Anjou, le chan. Chs-E. Dumais, curé de la cathédrale, M. Laurent Coriveau de Québec, président de la zone 23 nord, M. Jean-Luc Dutil, vice-gouverneur de la même région, et MM. Denis Lemieux et Larry V. Carlisle, respectivement conseiller et délégué de l'organisme international.

Le club Lions de La Pocatière en est à sa première année d'opération et il est présidé par M. Laurent Lavoie. Ce dernier est secondé par trois vice-présidents: MM. Paul-E. Lebel, Dr Gérard Dallaire et Raynald Bérubé. Le secrétariat a été confié à M. Gilbert Anctil et la trésorerie à M. Léonard Laplante. M. Claude Lamarche agit comme chef de protocole tandis que l'animateur est M. G.-Y. Robitaille. L'exécutif se compose encore de quatre directeurs qui sont MM. Alphonse Gauthier, Gil Lebel, Paul Maurais et Gaby Khazoom. C'est à ce dernier qu'avait été confiée l'organisation de la cérémonie de la remise de la charte.



**REMISE OFFICIELLE** - Le gouverneur du district de l'est du Québec (A-10), M. Cuth S. David de Sept-Iles remet la charte d'affiliation officielle du club Lions de La Pocatière à son président, M. Laurent Lavoie.

## Accidents mineurs

Deux accidents mineurs se sont produits samedi dans les limites de la Cité.

Le premier est arrivé à 2h.25 p.m. au coin de la rue St-Jean-Baptiste et de l'Ave Ste-Brigitte.

Deux automobiles qui s'étaient engagées en même temps dans l'espace restreint qui restait entre la chaîne du trottoir et un véhicule stationné se sont accrochées.

Il s'agit d'une Meteor 64, conduite par M. Marcel Michaud de Québec et une Pontiac 56, propriété de M. Clément Isabelle de Montmagny.

Les dommages sont légers et ne dépassent pas les \$100.

Le second accrochage s'est produit au coin de l'Avenue de la Gare et de la rue Montcalm vers 3h.45 p.m.

M. Jean-Luc Després qui circulait sur la rue de la Gare dans une Oldsmobile 63 s'est vu couper le chemin par une Meteor 65 conduite par M. Nérée Dion d'Armagh. Ce dernier, après avoir effectué son arrêt obligatoire et n'ayant pas aperçu le véhicule de M. Després engagé sur l'Avenue de la Gare débouchant de la rue Montcalm.

Les deux voitures devront subir des réparations pour plus de \$200.

## NOUS VOUS PRÉSENTONS La Police du Centenaire pour les jeunes familles

Cette nouvelle police à protection multiple est émise à l'occasion du 100e anniversaire de La Métropolitaine. La "Centenaire 5000" est destinée aux jeunes familles. Elle vous fournit de l'assurance-vie permanente avec des valeurs en espèces.

PLUS

la protection supplémentaire d'une assurance temporaire peu coûteuse que vous pourrez plus tard transformer en assurance permanente.

Dans le cas d'un père de famille de 25 ans, cette police — avec une disposition spéciale de rente familiale — garantira suffisamment de protection initiale pour verser \$40,000 à sa veuve, plus tard! Elle ne coûte que \$15.45 par mois. Vous n'avez pas les moyens de ne pas chercher à en savoir davantage sur cette excellente police! Téléphonnez-moi dès aujourd'hui.

**ROLAND SIMONEAU**

Tél.: 248-1121  
Montmagny.

**EMILIEN BLANCHET**

Tél.: 248-2873  
Montmagny.

**JACQUES FOURNIER**

Tél.: 248-3892  
Montmagny.

**ANDRE JOURNEAULT**

Tél.: 247-5407  
L'Islet.

**La Métropolitaine**  
COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE

DIRECTION GÉNÉRALE AU CANADA: OTTAWA

## Le Carnaval d'Hiver de La Pocatière

(M.L.) - Dernièrement avait lieu au Centre des Loisirs de La Pocatière une importante réunion du comité du carnaval d'hiver de La Pocatière.

Antérieurement à cette réunion, M. Marc-André Frève avait été nommé président du comité d'organisation du carnaval, tandis que M. Edgar Blais se voyait confier le poste de secrétaire-trésorier.

### PROGRAMME

On a profité de cette soirée, pour mettre sur pied un programme bien défini; on a même choisi le thème du carnaval qui sera: "AMUSEZ-VOUS"!

Le carnaval d'hiver de La Pocatière sera programmé de la façon suivante:

Le 21 janvier: "Soirée de la bougie";

Le 29 janvier: "Courses de moto-ski";

Le 1er février: "Tournoi de ballon-balai masculin";

Le 2 février: "Joute de hockey senior";

Le 3 février: "Soirée à go-go";

Le 5 février: "Couronnement de la reine";

Le 6 février: "Soirée récréative sur glace";

Le 7 février: "Grand bal masqué", qui marquera la fin du carnaval.

## Remerciements

M. Fernand Blais, 15, St-Jean-Baptiste ouest, Montmagny, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mme Fernand Blais, née Emérentienne Huot, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles.

A tous, un cordial merci.

### EN CAS D'URGENCE MEDICALE

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille pour la fin de semaine

qui vient,

le Dr Gustave PLANTE  
Tél.: 248-0254

62, Avenue de la Gare.  
sera le médecin en fonction.

## Vive les vacances

Nous vous offrons cette année  
2 grand concours

**1er CONCOURS:**  
No gagnant: 146582.  
réclamé par:  
Raymond Caron,  
contracteur.

**2ième CONCOURS**  
"Voyage dans le Sud",  
valeur \$500.00  
Tirage 31 décembre 1966

Chaque \$5.00 d'achat vous donne droit de participer à ces 2 grands concours.  
GARDEZ VOS COUPONS POUR LE 2ième CONCOURS

Bureau  
248-0848

**Edouard Gendreau Inc.**

242, BLVD LOUISE - MONTMAGNY

Résidence  
248-0276

Bois et matériaux de construction - Quincaillerie - Peinture - Tuile de plancher - etc...

Nous vous invitons à venir constater notre nouvelle gamme de panneaux préfinis à partir de \$3.95 et allant jusqu'à \$67.20

NOTRE PERSONNEL EST EXCLUS DE CE CONCOURS



## M. Elie Fournier est porté à la présidence

A l'occasion de l'assemblée de la section de Montmagny de la Société canadienne du cancer, M. Elie Fournier a été porté à la présidence du conseil d'administration de cet organisme.

Mme Gabrielle Belley accéda au poste de 1ère vice-présidente et Me Denis Gobeil à celui de 2ième vice-président. La secrétaire sera Mlle Antoinette Caouette alors que M. Alfred Bélanger agira comme trésorier.

La responsabilité des cinq comités permanents a été confiée à Mme Elie Fournier pour l'éducation; à Mme Paul Martin pour le bien-être; à Mme Florian Coulombe, pour la campagne de recrutement; au Dr Rémi Prévoist pour le service médical et à Mme Gilberte Roy pour la publicité.

M. Antoine Simard, secrétaire itinérant de la Société du cancer pour la division de la province de Québec a rappelé quelques statistiques sur les accomplissements du groupement local. La campagne de souscription dans le comté de Montmagny a rapporté un montant de plus de \$1,900.

Une dizaine de membres ont confectionné à titre absolument bénévole plus de 5,300 pansements et le groupement a distribué un nombre appréciable de livrets documentaires, particulièrement dans les écoles, contre les méfaits de la cigarette.

M. Simard a de plus projeté un film traitant des méthodes de dépistage du cancer. Cette projection démontrait également l'aide apportée aux maladies par la Société du cancer.

## Décès

(Suite de la page 10)

Philippe de Néri, mardi le 8 novembre à 10 hres.

### M. J. A. COUTURE

A Montmagny, le 2 novembre 1966, à l'âge de 89 ans et 4 mois, est décédé M. J. Amédée Couture, époux de feu Dame Marguerite Smith.

Il laisse dans le deuil sa soeur, Rév. Mère St-Nazaire de Chicoutimi.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 5 novembre, à 2 hres, en l'église St-Mathieu et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la maison Marcel Ruelland, Montmagny.

### M. OCTAVE MOREL

A l'hôpital Notre-Dame de Fatima, le 2 novembre 1966, à l'âge de 77 ans et 5 mois est décédé M. Octave Morel, époux de Dame Joséphine Pelletier de Ste-Hélène de Kamouraska.

Il laisse dans le deuil son épouse.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 5 novembre à 10h.30, en l'église de Ste-Hélène de Kamouraska et l'inhumation au cimetière

paroissial.

Direction funéraire: la maison Marcel Ruelland, Montmagny.

### M. AUG. ROUSSEAU

A St-Gabriel de Kamouraska, le 4 novembre à l'âge de 48 ans, est décédé M. Augustin Rousseau, époux de Dame Yvonne Millard.

Les funérailles eurent lieu à St-Gabriel, lundi le 7 novembre à 9h.30.

### Mlle M.-L. PELLETIER

A l'hôpital Notre-Dame de Fatima de La Pocatière, le 6 novembre à l'âge de 62 ans et 8 mois, est décédée Mlle Marie-Laurie Pelletier, fille de feu M. et Mme Alfred Pelletier.

Les funérailles eurent lieu à La Pocatière mercredi, le 9 novembre à 3 hres à La Pocatière.

### MME JOS. LEMIEUX

A Edmundston, N.B., le 8 novembre à l'âge de 89 ans, est décédée Dame Eugénie Pelletier, épouse de feu Joseph Lemieux.

Les funérailles auront lieu samedi le 12 novembre à 10 h. 30 à La Pocatière.

# ANNONCES CLASSEES

**A LOUER** — Un étage complet à louer à 94, rue St-Thomas, pour plus de renseignements, s'adresser: Tapis Vert, 94, rue St-Thomas, Tél.: 248-2922.

1-7-J.N.O.

**A VENDRE** - 1 set de 2 paires de gants de boxe 8 ozs; 1 paire de jambières de gardien de buts professionnel; 1 set de poids et haltères Ben Weider. Communiquer par téléphone au No 248-10175, entre 6 et 7 h. p.m., tous les jours.

17-10-JNO.

Vous pouvez maintenant vous assurer d'avoir des produits authentiques ST-PIERRE & VACHON en vous adressant à M. Gilles Blanchet, C.P. 54, St-Pamphile, Co. L'Islet - Tél.: 17.

Méfiez-vous des imitations.

**A VENDRE**, maison et grand terrain situés à 110, 6e Rue. Libre le 1er septembre. Cause de vente: départ. S'adresser à Hébert & Dolan, Tél.: 248-1202.

5-8-J.N.O.

**LOGEMENT A LOUER** comprenant 3 pièces, chauffé et éclairé. Libre le 1er novembre. Pour informations, tél.: 248-2652.

6-10-jno

**A VENDRE**, ensemble de Batterie complète "Ludwig" d'une valeur de \$1,100.00. Saxophone Ténor "Buffet" neuf.

3-11-3fs

**MAISON A VENDRE**, comprenant terrain 70x100, située à 199 rue du Manoir à Montmagny. S'adresser Tél.: 248-2862.

10-11-3fs.

## Souper canadien chez les lacordaires

Tous les membres du Cercle Lacordaire St-Mathieu et leurs amis sont cordialement invités à un souper canadien, dimanche le 27 novembre à 6 hres à l'école St-Mathieu.

Veillez, s'il-vous-plaît, vous procurer votre carte d'admission d'ici le 20 novembre, en vous adressant au président du Cercle, M. Jean-Louis Leblanc, Tél.: 248-1998.

Cercle Lacordaire St-Mathieu.

**AVIS**  
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 D du code civil de la Province de Québec, que Léo Leblanc, opérant seul sous les nom et raison sociale "Wilfrid Leblanc Enr." dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montmagny, a transféré toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, à titre de garantie, par acte portant la date du 12e jour du mois de octobre 1966 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montmagny le 27ième jour du mois de octobre 1966, sous le numéro 80401.  
Daté à Montmagny, ce 7ième jour du mois de novembre 1966.  
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.

## M. Denis Gaudreau

### remercie



Aux électeurs qui m'ont réitéré leur confiance, lors de la dernière élection municipale, je désire exprimer toute ma reconnaissance.

Veillez croire que, tout comme durant mon dernier terme comme échevin de la Cité de Montmagny, je m'efforcerai de continuer à mériter cette confiance en consacrant mes loisirs à l'avancement de notre ville.

## L'échevin Roger Dallaire remercie les électeurs



Chers Contribuables,

Je désire remercier très sincèrement tous ceux qui m'ont accordé leur appui par leur vote de confiance lors du scrutin du 6 novembre dernier.

Je remercie tous ceux qui de près ou de loin m'ont choisi pour les représenter au siège no: 4.

Je suis très heureux de les assurer de mon entière collaboration pour tous les problèmes qui seront soumis au conseil.

..... Je félicite le maire et mes collègues qui siègeront avec moi pendant les trois prochaines années.

Roger Dallaire,

échevin au siège no: 4.

## Faites compter chaque jour de magasinage



### Obtenez un prêt de magasinage HFC

Pour faire compter chaque jour de magasinage, vous pouvez compter sur HFC dont le service d'aide financière est prompt et compréhensif. Le prêt de magasinage HFC vous permet d'acheter les cadeaux ou de préparer la maison pour les Fêtes. Vous économiserez en payant comptant et vous rembourserez HFC commodément. Pour tous vos besoins à ce temps-ci de l'année, empruntez en toute confiance de la plus ancienne et la plus importante compagnie du genre — Household Finance.

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel				
	36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
\$ 100	\$....	\$....	\$....	\$6.12	\$9.46
300	....	....	....	18.35	28.37
550	....	23.73	28.28	32.86	51.24
750	....	31.65	37.88	44.13	69.21
1000	....	41.45	49.77	58.11	91.56
1600	57.72	....	79.36	....	....
2000	72.15	....	99.20	....	....
2200	79.36	....	109.12	....	....
2500	90.18	....	124.00	....	....

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

**NOUVEAUX TAUX RÉDUITS SUR LES PRÊTS DÉPASSANT \$1500**  
Comparez nos frais à ce qu'il vous faudrait payer ailleurs

## HOUSEHOLD FINANCE HFC

MONTMAGNY

124, rue St-Jean-Baptiste—Téléphone 248-2620  
(au-dessus du Magasin Légaré)

Demandez nos heures d'ouverture le soir

## nous avons entendu dire

• Que nous nous excusons auprès des amateurs de tennis sur table de Montmagny et de Badminton de Saint-François de n'avoir pu publier les compte-rendus des ligues cette semaine. Dès la semaine prochaine, nous serons en mesure de publier ces résultats.

• Que la collecte annuelle de la Société ambulancière St-Jean aura lieu dimanche. C'est la seule source de revenus de cet organisme qui dispense ses services gratuitement partout où on en fait la demande. Tous les membres sont bénévoles. Soyons généreux à leur endroit et reconnaissons leur magnifique travail par une substantielle souscription.

• Que le nombre de morts accidentelles durant la belle saison sur la Côte-du-Sud atteint un record peu enviable. Quoiqu'aucune statistique officielle n'ait été émise sur ce sujet, le nombre de victimes dépasserait la trentaine. N'augmentons pas ce record en prenant des risques inutiles maintenant que nous sommes sur des chemins glissants.

• Que parmi les projets jugés prioritaires par le maire Cajetan Gauthier, il semble que l'aménagement d'une Cité des Jeunes en soit le principal. Le maire songerait à allier les loisirs des adultes à ceux des jeunes. Bravo pour cette idée qui démontre bien l'idée de la nouvelle administration de s'intéresser aux loisirs.

• Que c'est samedi soir qu'aura lieu le souper annuel des Anciens du Collège. Ce souper sera précédé d'un cocktail et sera suivi d'une soirée dansante avec orchestre. Pour avoir droit de participer à toutes ces activités il n'en coûte qu'un dollar. C'est l'habitude de l'année...

• Que la collecte du prêt d'honneur de la Société St-Jean-Baptiste aura lieu lundi. L'utilisation des fonds ramassés est assez évidente pour que toute la population accueille les solliciteurs comme elle doit. Déjà, de nombreux jeunes de Montmagny ont bénéficié de ces prêts qui leur ont aidé à compléter leur instruction, leur permettant de devenir des hommes d'élite de notre société, malgré un handicap financier qui semblait insurmontable.

• Que tous ceux qui veulent insérer des communiqués, nouvelles d'associations, résultats sportifs ou autres sont invités à apporter ces communiqués le plus tôt possible dans la semaine. Nous ne pouvons rien accepter après le mercredi midi.

• Que le prochain concert des Jeunesses Musicales aura lieu mardi soir au Cinéma Taché. Les vedettes, Claude Ouellet et Gaston Brisson sont deux Canadiens-Français. Sachons encourager les nôtres qui réussissent en assistant nombreux à ce concert.

• Que les membres de l'Association de Campisme de Montmagny participeront à deux manifestations en fin de semaine, soit à une soirée récréative au manège militaire samedi soir le 19 novembre à 9 hres ainsi qu'à la randonnée sécuritaire qui aura lieu dimanche après-midi le 20 novembre et dont le départ se fera sur les terrains de l'aréna.

### En dernière heure:

#### Une noyade à Montmagny

Une tragédie de l'onde a coûté la vie à un résident de Montmagny ce matin. M. Lucien Gaudreau s'est noyé dans le Bras St-Nicolas.

Les circonstances de ce tragique accident n'ont

pas encore été déterminées mais la Sûreté Municipale fait présentement enquête.

Le corps de la victime a été transporté à la morgue Laurent Normand où il repose présentement.

#### Route de hockey contremandée

La partie de hockey de la ligue Laurentide qui devait avoir lieu hier soir a été contremandée à la toute dernière minute par suite du mauvais état de la glace. Un bris subit de la machinerie qui sert à faire la glace artificielle est la cause de ce malencontreux incident.

La direction de la ligue Laurentide et celle de l'Aréna de Montmagny s'excusent auprès des amateurs pour ce contretemps qui était imprévisible. La situation sera vraisemblablement rétablie pour dimanche après-midi alors qu'un programme double sera présenté.

## Accident mortel à St-Roch des Aulnaies

Les courbes de la route 2 à l'intérieur de la municipalité de Saint-Roch des Aulnaies ont fait une nouvelle victime dimanche dernier vers 5h.55 p.m., lorsqu'un automobiliste a apparemment perdu la maîtrise de son véhicule à la sortie de la courbe du pont pour aller s'écraser sur un arbre.

La victime a été identifiée comme étant Mme Georges-Henri Dubé, 24 ans, de Montréal. Cinq autres personnes qui prenaient également place dans l'automobile ont été blessées. Sur ce grou-

pe trois ont subi des blessures graves alors que les deux autres n'ont été que légèrement blessés.

Les blessés graves sont M. Georges-Henri Dubé, 21 ans, époux de la victime, M. Guy Michaud, 24 ans, de Drummondville qui conduisait la voiture et Mlle Anne Dubé, 23 ans, de Edmunston N.B. Ils ont tous été transportés à l'Hôpital Notre-Dame de Fatima de La Pocatière par les ambulanciers de la maison Martin de La Pocatière, mais devant la gravité de leur état, ils furent immédiatement transférés à l'Hôpital St-Fran-

çois d'Assise de Québec.

Les autres personnes blessées légèrement sont Mlle Lise Nolin, 22 ans de Québec et M. Jean-Louis Dubé, 24 ans, de Edmunston, N.B.

Le corps de la victime a été transporté à la morgue Dubé de St-Jean Port-Joli ou le Dr Nathaniel Chassé a ouvert l'enquête du coroner.

Les agents Benoit Ouellet et Roger Cliche du poste de la Sûreté Provinciale de St-Jean Port-Joli se sont rendus sur les lieux pour effectuer les constatations d'usage.



Rendez-vous à l'expo67 Montréal, Canada, 28 avril - 27 octobre 1967

### Pour la PREMIERE fois DANS LA PROVINCE DE QUEBEC EN FRANCAIS A PRIX POPULAIRES

SAMUEL BRONSTON  
présente

Directement après le  
CINERAMA

### JOHN WAYNE PARCOURT LE MONDE ENTIER!

CLAUDIA  
CARDINALE  
RITA  
HAYWORTH



CIRCUS WORLD  
TECHNICOLOR

PARAMOUNT  
RELEASE

LE MONDE DU CIRQUE

du 19 au  
25 nov.

CINEMA TACHE

Les enfants sont admis dimanche après-midi à 2 h.  
Admission: \$0.50



Trois membres de la société ambulancière St-Jean qui étaient en fonction lundi soir à l'Aréna. De gauche à droite on reconnaît M. Michel Dubé, garde Céline Tardif et M. Ovila Coulembé. A tous les soirs de la semaine, ce poste fixe de la société est ouvert alors que des parties de hockey aussi bien Pewwee qu'intermédiaires se déroulent.

## Collecte annuelle de l'Ambulance St-Jean

Les membres de la Société ambulancière St-Jean de Montmagny procéderont à leur collecte annuelle dimanche le 20 novembre. Cette collecte est la seule source de revenus dont dispose présentement cette importante organisation bénévole, et on compte sur la générosité du public pour la maintenir au haut niveau qu'elle a atteint.

Actuellement, la Société ambulancière St-Jean de Montmagny compte un personnel de 36 personnes, dirigées par M. Marcellin Gamache. Elle est divisée en deux sections, féminines et masculines de 18 membres chacune.

Tous les services dispensés au

public sont absolument gratuits et les membres sont tous des travailleurs bénévoles.

La société possède une unité fixe et une unité mobile. L'unité fixe est à l'intérieur de l'Aréna de Montmagny, et à chaque manifestation qui se déroule à cet endroit, que ce soit hockey majeur ou mineur ou patinage, il y a toujours au moins trois ambulanciers St-Jean qui y sont en fonction.

L'unité mobile est remise durant l'hiver dans le Palais du Commerce. Toutefois, elle demeure disponible pour tous les cas où la Société ambulancière pour

rait être demandée, soit pour une inondation, une conflagration ou tout autre sinistre. Les ambulanciers St-Jean demeurent toujours prêts pour de telles demandes.

Le Dr Cajetan Gauthier, nouveau maire de la Cité de Montmagny est le chirurgien de la division, mais tous les médecins sont bien accueillis lorsqu'ils se présentent à l'une ou l'autre des unités.

Tous les membres de l'Ambulance St-Jean font partie de la Protection Civile, et c'est la division de Montmagny qui donne les cours de secourisme pour les comtés de Montmagny, L'Islet et la division de La Pocatière.

Une telle organisation bénévole mérite certainement notre appui entier. Soyons généreux lorsque les solliciteurs sonneront à notre porte.

## M. le Chanoine Donat-Jean Boucher, supérieur à Ste-Anne

M. le chanoine Donat-Jean-Boucher, qui occupait antérieurement la fonction d'adjoint du supérieur au collège de Ste-Anne de La Pocatière, vient d'être nommé supérieur de cette institution par Son Excellence Mgr Bruno Desrochers.

Sa fonction sera toutefois moins étendue que celle de son prédécesseur, Mgr Léon Bélanger, un nouveau poste de recteur ayant été créé il y a environ un mois. Le chanoine Boucher s'occupera désormais exclusivement de la direction de la communauté des prêtres affectés au collège.

Le recteur qui était nommé au cours du mois dernier, M. l'abbé Camille Castonguay, assume la direction des fonctions administratives et de l'enseignement de l'institution.

Ces changements se sont effectués dans le cadre d'une restructuration complète au domaine des responsabilités dans la direction du collège. D'autres nominations suivraient dans les semaines qui viennent.

Quant au nouveau supérieur de la communauté, M. le chanoine Donat-Jean Boucher, il est originaire de Saint-Antonin de Rivière-du-Loup, où il naissait le 10 juillet 1909.

Après avoir complété son cours classique au collège de Sainte-Anne, il poursuivait ses études en théologie au Grand Séminaire de Québec et était ordonné prêtre en 1936. A la suite de trois

années de perfectionnement à la faculté des Sciences de l'Université Laval, il retournait à son Alma Mater, pour s'y dévouer jusqu'à aujourd'hui successivement comme professeur de chimie, directeur spirituel et assistant-supérieur.

LUNDI 21 novembre:  
Examens médicaux scolaires.  
Inspections sanitaires.  
Examens pour cartes de santé.

MARDI, 22 novembre:  
Examens médicaux scolaires.  
Inspections sanitaires.  
Hôpital: Clinique de BCG.  
Les Prairies: 1h.30 à 2 hres: Clinique de bébés.  
St-François: 2 à 2h.30: Clinique de bébés.

MERCREDI, 23 novembre:  
Examens médicaux scolaires.  
Inspections sanitaires.  
St-Pierre: 1h.30 à 2 h: Clinique de bébés.  
Berthier: 2 à 2h.30: Clinique de bébés.

JEUDI, 24 novembre:  
Examens médicaux scolaires.  
Inspections sanitaires.  
Unité Sanitaire: 2 à 4 hres: Clinique de bébés.

VENDREDI, 25 novembre:  
Examens médicaux scolaires.  
Inspections sanitaires.  
Hôpital: Clinique de BCG.

Dr Antonin Bélanger, m.h.

## A.P.M. St-Francois

Le 3 novembre dernier avait lieu au couvent de Saint-François, la première réunion de l'Association Parents-Maitres de l'année 1966-67.

Malgré la température maussade, bon nombre de parents assistaient à cette assemblée.

Après les formalités d'usage, M. le président, Gonzague Lamonde nous présente le conférencier à l'ordre du jour, M. l'abbé Jean-Marc Lavoie, directeur de l'Externat classique de Montmagny.

Ayant énuméré certaines constatations trouvées chez les élèves arrivant à la section secondaire, M. le conférencier a développé différentes qualités nécessaires à tout bon éducateur. Il appuya sur celles-ci:

**REALISME** vis-à-vis l'enfant. Nous devons mesurer ce que nous leur demandons à leurs capacités. S'interroger sur le comportement de l'enfant, sur son travail, son jeu, son groupe d'amis nous permet de mieux le connaître. Il ne faut surtout pas avoir peur des problèmes courants, plutôt, il faut rester ouvert à ce qui se passe dans le monde, à l'école, à la maison.

Tout éducateur doit faire preuve de **CONFIANCE**. Il faut aussi tenir compte que l'enfant est un être humain, un être intelligent. L'enfant a de l'idéal et veut bien faire dans la majorité des cas. Nous devons avoir comme but de les amener à la maîtrise de soi, considérant que la liberté

consiste à se dégager de soi-même pour agir ensuite plus librement.

L'éducateur doit être plutôt **POSITIF** dans les ordres et conseils.

Avoir une **AUTORITE REELLE**: exiger ce qui est nécessaire et utile si nous voulons avoir une meilleure autorité. Posons un geste d'autorité de la façon la plus désintéressée possible. Considérons que l'enfant n'est pas un moyen mais le "but qu'on vise", poursuit toujours le conférencier.

Le **CALME** et la **COMPREHENSION** sont aussi deux qualités indispensables. Il faut conduire avec une main de fer mais dans un gant de velours, dit-on.

En résumé, le conférencier termina par quelques conseils pratiques.

Mme Sauveur Corriveau, conseillère, remercie chaleureusement le conférencier de son si pratique et intéressant exposé.

Pour donner suite, M. le curé est invité à nous dire le mot de la fin.

Avant de se séparer dans les classes pour la distribution des bulletins, Mme Irénée Garant propose aux parents un nouveau costume pour les élèves, modèle et tissus qui seront discutés lors d'une prochaine rencontre.

Tous les parents sont cordialement invités à assister à ces si enrichissantes et amicales rencontres.

## Position d'avenir pour jeune homme pour notre département

PHOTO-OFFSET

### LE TRAVAIL

- Travail sur camera
- Montage
- Préparation de plaques
- Assister notre photographe professionnel

### LE CANDIDAT

- Minimum: 11e année.
- Notions de photographie
- Notions de dessin
- Désir réel d'apprendre
- Age: 17 à 25 ans
- Capable de lire instructions en anglais

PREFERENCE DONNEE A UN CANDIDAT DE MONTMAGNY

Les Editions Marquis Ltée

305 est, boul. Taché

Tél.: 248-3577

Montmagny.



**ETOILES DU CENTRE.** - Ces quatre joueurs des Eperviers du Centre ont le sourire des vainqueurs après leur victoire au compte de 4-2 sur les Barons de l'Industriel. Il s'agit des quatre compteurs, Gilles Doyon, Louis-Marie Fortin, Jean-Yves Lord et Jean-Yves Blanchet.

**LIGUE JUNIOR "C"**

# Les Royaux et les Eperviers vainqueurs

Les Royaux du Boulevard et les Eperviers du Centre ont remporté chacun une victoire cette semaine dans leurs rencontres de la ligue Junior. Dans la première partie d'un programme double présenté lundi soir Guy Marticotte des Royaux a excellé dans les filets pour permettre à son équipe de l'emporter au compte de 3-2 sur les Spoutniks du Bassin.

Au cours de cette joute chaude-ment disputée, trois buts ont été marqués alors qu'il restait moins de deux minutes dans la partie. Le but gagnant a été enregistré par Richard Fournier, qui avait déjà ouvert le pointage à la seconde période. L'autre but des Royaux appartient à Réal Gaumont. Des mentions de passes

ont été décernées à Marcel Collin, Serge Lemieux et Raymond Mercier, ces derniers en ayant deux chacun.

Pour les Spoutniks, les buts appartiennent à Claude Charbonneau. Alain Canuel a récolté deux passes et Marcel Thibault et Alain Lacombe en ont une chacun.

**SECONDE PARTIE**

L'autre partie au programme, une attaque soutenue des Eperviers du Centre leur a valu une victoire de 4-2 aux dépens des Barons de l'Industriel.

Louis-Marie Fortin fut l'étoile

des vainqueurs en marquant le premier but de la rencontre en plus de se mériter deux assistances. Le point gagnant a été compté par Gilles Doyon qui a également récolté une passe. Les autres points appartiennent à Jean-Yves Lord et Jean-Yves Blanchet. Des mentions d'assistances ont été données à Clément Lord Gratien Couette, Luc Bégin et Roger Rivard.

Les buts des Barons appartiennent à Marc Normand et Gilles Corriveau. Des assistances ont été décernées à Marc Normand, Michel Joubert et Claude Morin.

## Henri Roy aide Saint-Vallier à écraser le Tanguay-Lévis 9-1

Le spectaculaire ailier droit du G.H. Roy de St-Vallier Henri Roy, a largement contribué à assurer une éclatante victoire aux siens en réussissant à marquer 5 buts aux dépens de Claude Bourget du Tanguay-Lévis dans une partie de la ligue Laurentide disputée à l'Aréna de Montmagny lundi soir.

Les autres compteurs du St-Vallier furent Richard Morency avec trois buts et Denis Harrington qui en a obtenu un.

Le seul point du Tanguay-Lévis a été enregistré par le combattif Clément Vézina assisté de Bernard Guay et Georges Dorval.

Seulement 9 joueurs du Tanguay-Lévis ont pu se présenter pour cette rencontre, et c'est une équipe complètement épuisée qui a terminé la partie contre une équipe complète et en bonne forme.

C'était la seconde partie entre le G.H. Roy de St-Vallier et le

Tanguay-Lévis cette saison, et la première s'était terminée par un pointage de 4-1, alors que le gardien Yvon Lachance avait réussi des arrêts spectaculaires tout au long de la partie.

Le gardien Claude Bourget du Tanguay-Lévis semblait assez découragé à l'issue de cette rencontre désastreuse pour son équipe et il nous a laissé entendre que certaines mesures pourraient éprises à l'égard de certains joueurs ayant brillé par leur absence. Il n'a toutefois pas voulu préciser davantage sur ce sujet.

A sa prochaine rencontre, le Tanguay-Lévis sera opposé à la rapide équipe de St-François, dimanche à l'Aréna de Montmagny alors que la prochaine partie du G.H. Roy de St-Vallier, détenteurs de la tête du classement est cédulée pour mercredi le 23 novembre contre St-François également.

Tél.: 856 - 2975

**Sports Loisirs enr.**

GROS et DETAIL

BICYCLES - SCOOTERS - AUTO-NEIGE "MOTO-SKI"  
PECHE - CAMPING  
CHALoupES "PETERBOROUGH"  
MOTEURS HORSBORD "CHRYSLER"  
PATINS - SKIS - HOCKEY  
BALLE au CAMP - TENNIS

413, 8e RUE. LA POCATIÈRE, KAM., P.Q.



NOV. 19-20-22 SAM. DIM. MAR.



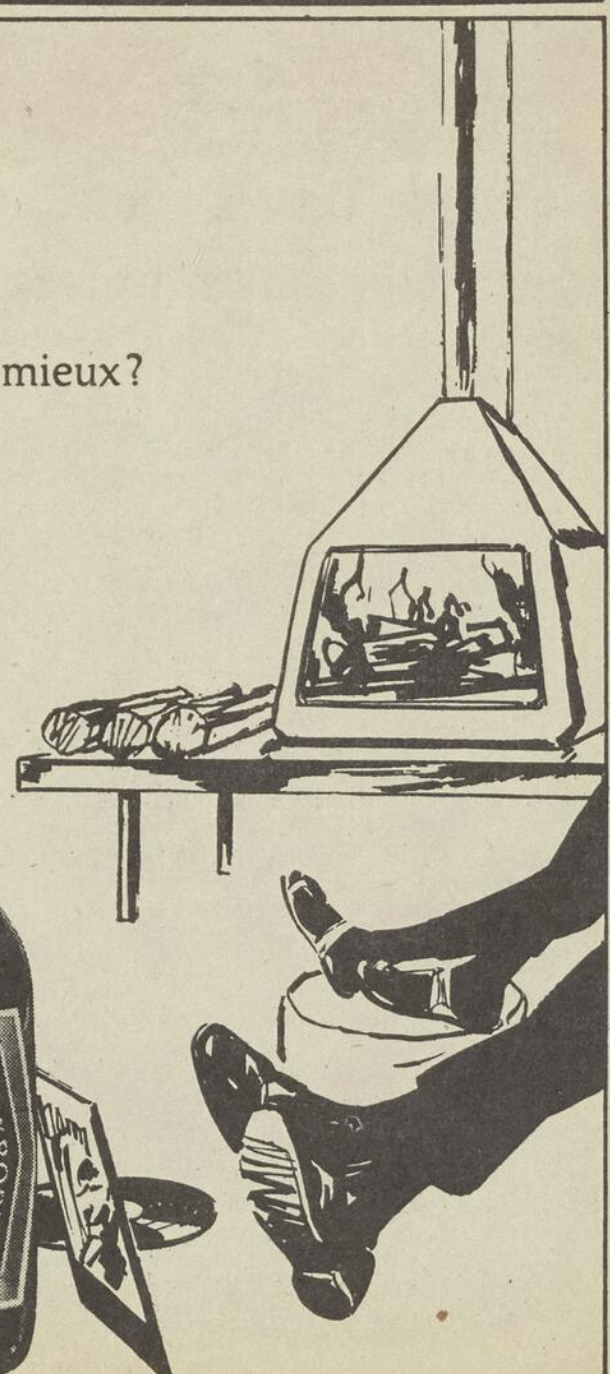
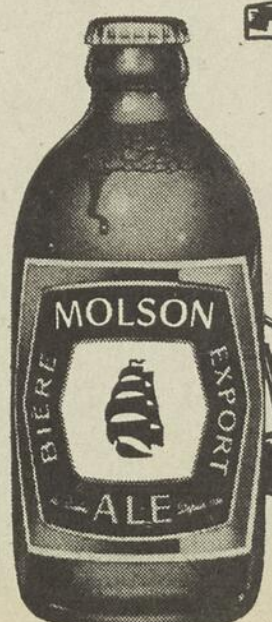
AUSSI



Il y aura représentation de 2 films pour les enfants tous les dimanches après-midi à 1 h. 30.

Vous recherchez ce qu'il y a de mieux ?

Y a pas d'erreur, MOLSON c'est la meilleure!



## St-Michel l'emporte de justesse sur St-François

Dans une rencontre de la ligue Laurentide disputée dimanche après-midi à l'Aréna de Montmagny, le Gilles Cantin de St-Michel l'a emporté de justesse par un pointage de 5-4 grâce à un but marqué par Clément Côté aidé de Jacques Carreaux alors qu'il restait moins de deux minutes de jeu dans la partie.

Les joueurs des deux équipes en présence démontrèrent une combattivité qui tint les quelque 800 spectateurs présents en alerte tout au long de la joute.

Jacques Carreaux ouvrit le pointage pour les vainqueurs sans aide après 2.48 minutes de jeu. Cinq minutes plus tard, c'était au tour de Jacques Lacroix de prendre Richard Fortin en défaut sur une passe de Jos. Gagnon. Exactement deux minutes après ce second but, Jean-Guy Laflamme trouvait le fond du filet adverse pour St-François assisté de Denis Lemieux et Jean-Charles Paré.

Toutefois, St-Michel devait porter son avance à 3-1 lorsque Conrad Tremblay enregistra son premier but de l'année aidé des frères Pierre et Jacques Lacroix à 11.37. Serge Gendron devait marquer le dernier point de ce premier engagement à 12.50 pour St-François assisté de Conrad Nicole et Réal Laflamme.

A la deuxième reprise, chaque équipe compta une fois. Jacques Carreaux réussit le but des protégés de Gilles Cantin aidé de Gilles Brousseau et Yves Lacroix alors que celui du St-François fut marqué par Jean-Marc Montminy.

C'est vers le milieu de la troisième période que Rémi Richard égalisa les chances en comptant le quatrième point du St-François assisté de Raynald Boutin et de Claude Turgeon. Moins de deux minutes avant la fin de la partie, Clément Côté assura la victoire au St-Michel en réussissant un très beau but aidé de Jacques Carreaux.

### CHEZ LES MIDGET

## Victoire du Boulevard et du Bassin

Les équipes du Boulevard et du Bassin l'ont emporté hier soir dans un programme double de la ligue Midget. Dans la première rencontre, le Bassin a consolidé sa position en tête du classement en disposant de l'Industriel au compte de 4-3 alors que la seconde partie, le Boulevard écrasait le Centre 7-2 pour sa première victoire de la saison.

Claude Charbonneau a été le principal artisan de la victoire du Bassin en réussissant trois buts et une passe. L'autre point a été

marqué par Gaston Coulombe.

Pierre Morency a marqué les trois buts de l'Industriel devant deux fois l'aide de Réal Brochu et Pierre Mercier.

### SECONDE PARTIE

Dans l'autre partie, Roger Masson a tenu la vedette pour le Boulevard en marquant 4 buts. Daniel Masson en a réussi 2 et l'autre appartient à Gilbert Boulet. Les points du Centre appartiennent à Charles Denault et Alain Gaumont.

## Le Club de Tennis poursuivra ses activités durant l'hiver

Jeudi dernier avait lieu une importante réunion du club de tennis de Montmagny. Le président, Claude Croteau, a profité de l'occasion pour présenter le rapport des activités de la saison. En l'absence du trésorier, retenu par son travail il a lu le rapport financier qui démontre un surplus d'opération.

Les quelques membres présents ont apporté d'excellentes suggestions qui laissent entrevoir une saison prochaine encore plus intéressante. Il fut question de collaborer avec la direction du Centre Civique pour améliorer l'état et l'entourage des courts. Entre autres, la clôture, le nivellement de terrain, le système d'éclairage, les accès aux courts au printemps et l'installation de toiles autour des clôtures.

Quant aux tournois, les suggestions ne furent pas moins intéressantes. Les membres ont semblé avoir apprécié le programme des tournois de la dernière saison soit le tournoi d'ouverture, celui intitulé "rotation toute saison" et celui de la Cité. Ils ont demandé que les règlements demeurent les mêmes pour l'important tournoi de la Cité. On sait que ce tournoi était ouvert aux membres de la Cité seulement. De l'avis de tous, cela ne nous a pas empêchés d'avoir des finales

de choix, bien au contraire.

Toutefois, quelques-uns ont manifesté le désir de remplacer le tournoi rotation toute saison par une ligue formée de 5 à 10 équipes composées de 6 joueurs masculins et féminins.

De plus, devant le nombre grandissant de jeunes joueurs, il a été proposé que l'on organise ou qu'on collabore à l'organisation de tournois pour ces jeunes joueurs. Enfin, il a été question d'un important tournoi qui mettrait en vedettes les meilleurs joueurs canadiens. On a autorisé le président à faire des démarches dès maintenant. Si les pourparlers aboutissent, ce tournoi sera à la fois un stimulant pour le tennis et un attrait touristique important.

Les élections pour le choix du futur exécutif auront lieu dès la première semaine de mai. A cette date, toutes les recommandations seront remises ainsi que les rapports complets des activités et financier.

Au terme de la réunion, Benoit Gaudreau a été nommé responsable du tennis d'hiver. Les membres pourront pratiquer leur sport favori au gymnase Casault au moins un soir par semaine. Des nouvelles plus précises à ce sujet paraîtront sous peu, c'est-à-dire dès que les ententes seront bâclées.

### LIGUE LAURENTIDE QUEBEC - RIVE SUD

## Les Bruins et Chez Roland font match nul dimanche

Devant plus de 800 spectateurs, les Bruins de Montmagny ont fait match nul 2-2 avec la puissante équipe de Chez Roland de Lévis. Malgré qu'ils aient dominé le jeu tout au long de la rencontre, les joueurs de l'équipe locale n'ont pu parvenir à prendre le cerbère Jacques Ricard en défaut plus de deux fois.

Yves Denault a ouvert le poin-

tage pour les Bruins après seulement trois minutes de jeu assisté de Claude Boulet et Pierre Lachance. Rémi Pageau devait toutefois niveler les chances 10 minutes plus tard aidé de Jean-Guy Bélanger et Richard Gosselin durant un avantage numérique causé par une punition mineure servie par Jacques Dassyva des Bruins.

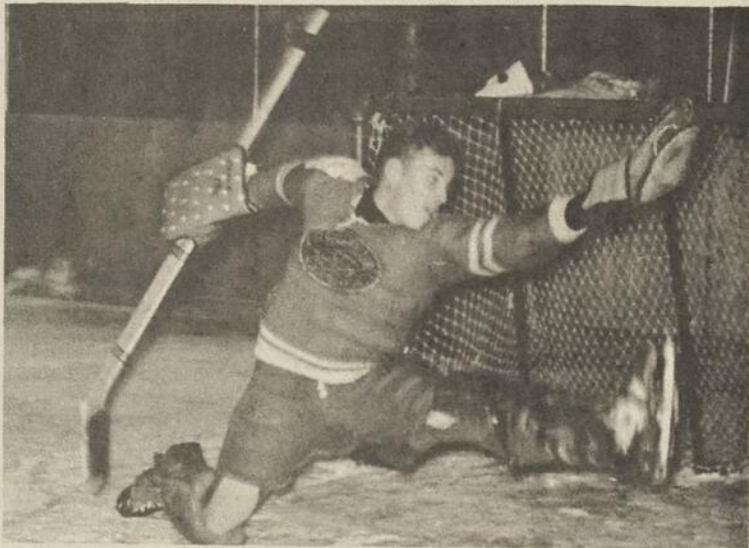
Un seul but a été marqué au cours du second engagement. Raynald Lévesque en a été l'auteur assisté de Gratien Guimond et de Jacques Dassyva.

Après trois minutes de jeu à la troisième reprise, Jean-Pierre Viens égalisait à nouveau les chances et marquait le dernier but de la partie. Jacques Lachance et J. Dufour se méritèrent des mentions d'assistance sur ce but.

L'arbitre Raynald Roy dut sévir à 13 reprises au cours de la partie dont dix fois contre Chez Roland.

Un enthousiasme sans précédent régnait dans l'Aréna tout au long de la partie, et le travail spectaculaire de Jacques Ricard et de André Bélanger dans les file's a particulièrement plu aux nombreux amateurs présents.

Les Bruins de Montmagny joueront leur prochaine partie dimanche le 27 novembre. Ils devront faire face au Giffard de l'instructeur Frank Donovan. Cette semaine, un programme double sera présenté dimanche après-midi. Dans la première rencontre, Giffard affrontera Chez Roland alors que St-François fera face au Tanguay-Lévis.



Le spectaculaire André Bélanger des Bruins de Montmagny

## SALON DU MEUBLE DE MONTMAGNY ENR.

JEAN-PAUL LÉVEILLÉ, PROPRIÉTAIRE

144, ave de la Gare, Montmagny Tél.: 248-3591

DÉPOSITAIRE DES TÉLÉVISEURS "WESTINGHOUSE" ET "ADMIRAL"

## PROGRAMMES DE T.V. EN COULEURS

### Samedi le 19 novembre

CFCM/4 1.30 La sieste  
8.00 Les arpens verts  
CBVT/11 7.30 Suivez cet homme  
8.30 Soirée du hockey.  
CKMI/5 5.30 Bugs Bunny.  
7.00 The Beverly Hillbillies  
7.30 Tarzan.  
10.15 A World of Music

### Dimanche le 20 novembre

CBVT/11 1.30 Le football américain  
7.00 Walt Disney présente  
8.00 Les beaux dimanches  
CFCM/4 1.45 La sieste  
5.30 La belle époque  
6.00 Les hommes volants  
10.00 Bon anniversaire  
CKMI/5 2.00 NFL Football  
7.00 Hey! Landlord  
7.30 Flashback - panel  
8.00 The Ed Sullivan Show  
9.00 Bonanza

### Lundi le 21 novembre

CBVT/11 4.00 Bobino  
7.30 Adèle  
8.00 Les belles histoires  
8.30 Haute tension  
10.00 Le bonheur des autres  
CFCM/4 5.00 Escadrille sousmarine  
CKMI/5 8.00 The Saint  
9.00 Perry Como's Kraft Theatre  
10.00 Front Page Challenge

### Mardi le 22 novembre

CBVT/11 4.00 Bobino  
5.30 La vie qui bat  
8.00 Les joyeux naufragés  
8.30 Batman  
9.00 Rue des pigeons  
9.30 Moi et l'autre  
CKMI/5 8.00 The Red Skelton Hour  
CFCM/4 9.30 Le Saint  
Mercredi le 23 novembre  
CFCM/4 5.30 Les sentinelles de l'air  
9.00 Réal Giguère illimité  
CBVT/11 8.00 Septième-Nord  
11.35 Les intrépides  
CKMI/5 8.00 Green Acres  
8.30 Bob Hope Theatre  
9.30 Hallmark Hall of Fame

### Jeudi le 24 novembre

CBVT/11 4.00 Bobino  
7.30 L'extragagante Lucie  
8.00 Sauve qui peut  
CFCM/4 5.30 Les sentinelles de l'air  
CKMI/5 8.00 The Man From U.N.C.L.E.  
9.00 Telescope  
9.30 Hogan's Heroes

### Vendredi le 25 novembre

CBVT/11 4.00 Bobino  
7.30 Atome et galaxies  
CFCM/4 7.30 En première  
CKMI/5 8.00 Get Smart  
8.30 Tommy Hunter Show

Chaque dollar d'achat vous donne droit au tirage d'une T.V. en couleur d'ici au 31 déc. 66